

DOSSIER DE PRESSE



Cérémonie de remise des 4èmes Trophées du mécénat pour l'environnement et le développement durable

Maison de l'Amérique latine, mercredi 12 Février 2014

Sommaire

Des Trophées du Mécénat d'entreprises pour distinguer les partenariats innovants entre le monde de l'entreprise et les porteurs de projets environnementaux

Le palmarès des 4èmes Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable

Annexes

- 1/ Composition du Jury des 4èmes Trophées
- 2/ Témoignages de lauréats des précédentes éditions
- 3/ Correspondants mécénat des services déconcentrés du ministère du développement durable

Des Trophées du Mécénat d'entreprises pour distinguer les partenariats innovants entre le monde de l'entreprise et les porteurs de projets environnementaux

Pourquoi le mécénat au service du développement durable est important ?

Le souci de préserver et de restaurer l'environnement est croissant. L'intégration du développement durable dans les démarches et actions quotidiennes gagne du terrain. C'est le signe d'une évolution des modèles et comportements tant individuels que collectifs.

Cette mutation s'opère parmi les entreprises et acteurs économiques quels que soient leurs secteurs d'activité, et les conduits à s'interroger sur leurs rôles et impacts et à élaborer des projets intégrant des dimensions sociétales et/ou environnementales C'est pourquoi beaucoup d'entre eux recherchent des partenaires parmi les porteurs de projets d'intérêt général (association, ONG, établissement public, collectivité locale...) avec lesquels ils coconstruisent des projets et partagent des valeurs de responsabilité.

Le mécénat d'entreprise, démarche volontaire, se révèle ainsi un instrument très adapté au service d'une telle intégration.

Cette relation permet au porteur de projet de diversifier ses sources de financement et de pérenniser ses actions, de rechercher une complémentarité et d'acquérir une expertise dans sa quête de professionnalisation. Dans le même temps, les entreprises y trouvent du sens et des activités économiques décloisonnées. Elles explorent ainsi de nouveaux horizons et confortent leur éthique sociale et environnementale au service de leurs clients et/ou consommateurs et des citoyens de leurs territoires d'implantation. Le mécénat d'entreprise constitue l'amorce d'un nouveau contrat social.

Le Mécénat en chiffres

Le budget global du mécénat s'élève, tous secteurs confondus, à 1,9 milliard d'euros.

- 27% des entreprises de plus de 200 salariés sont des mécènes ; 31% des entreprises de plus de 20 salariés pratiquent le mécénat et 93% des entreprises mécènes sont des PME (20 à200 salariés).
- 83% des actions de mécénat d'entreprise ont lieu au niveau local ou régional.
- 5% des entreprises mécènes interviennent dans le champ de l'environnement et 4% du budget global du mécénat (environ 76 millions d'euros) sont consacrés à des actions environnementales
- 3 types de mécénat sont exercés, parfois de manière croisée :
- -le mécénat financier à hauteur de 74 %
- -le mécénat en nature qui s'élève à 33 %
- -le mécénat de compétence, enfin aux environs de 11 %.

Source Enquête ADMICAL-CSA 2012 / MEDDE

Le concours des Trophées du mécénat constitue un support essentiel de la politique ministérielle en matière de mécénat d'entreprise. Concours « honorifique », résolument non-monétaire, il est ouvert à tout binôme « entreprise / porteur de projet » partageant des

projets éligibles au mécénat consolidés par une convention et, au delà, une véritable stratégie commune de développement durable.

Pour cette 4ème édition lancée en juillet 2013 chaque binôme - « entreprise /porteur de projet » était autorisé à présenter 2 projets maximum dans l'une ou l'autre des six catégories retenues. Ces projets devaient obligatoirement être achevés entre le 12 octobre 2012 et le 14 octobre 2013, ou être en cours de réalisation au 14 octobre 2013. La Charte du concours était disponible sur le site du ministère (www.mecenat.developpement-durable.gouv.fr)

La publication du palmarès est intervenue pendant la cérémonie de remise des trophées du 12 février 2014. Elle a réuni un grand nombre des acteurs du mécénat environnemental en France et l'ensemble des participants en lice dans le concours.

Cette manifestation donne de la visibilité aux partenaires et récompense l'exemplarité de certaines actions. Dans le même temps, elle constitue une action de mutualisation, de partage et d'information sur le caractère incitatif du mécénat environnemental.

La promotion des projets sélectionnés par le Jury est publiée en ligne sur les sites Internet du ministère et de ses partenaires ainsi que dans la prochaine édition de l'annuaire du mécénat publié chaque année par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

Le palmarès des 4èmes Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable

Les Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable comportent six catégories :

Éducation et sensibilisation au développement durable, Solidarité écologique et économie circulaire, Recherche et prospective énergétiques et environnementales, Mécénat de compétences, Biodiversité, Espaces naturels (milieux, sites et paysages)

Les lauréats des 6 catégories

Catégorie	Titre du projet	Porteur de projet et Partenaire
Biodiversité	Fonds de soutien aux Atlas de la biodiversité Communale	- Le Fonds de dotation pour la biodiversité Emmanuelle BRAME eb@fdbiodiversite.org) - GRTgaz Christophe Feuillet, christophe.feuillet@grtgaz.com
Education et sensibilisation au développement durable	Objectif NATURE	- Espaces Naturels Régionaux (ENRx) Mélissa DESBOIS m.desbois@enrx.fr - Caisse d'Epargne Nord France Europe (CENFE) Thierry BODSON thierry.bodson@cenfe.caisse-epargne.fr
Espaces naturels, milieux, sites, paysages	Dossier ex aequo Réseaux trophiques d'oiseaux de plaine	- CNRS de Chizé Vincent Bretagnolle vincent.bretagnolle@cebc.cnrs.fr - Fondation LISEA Biodiversité Lorène Dumeaux lorene.dumeaux@lisea.fr
Espaces naturels, milieux, sites, paysages	Dossier ex aequo Od'Spot – Odonates, Déplacement, structures de paysages et occupation du territoire	- Association Caudalis Renaud BAETA anepe.caudalis@gmail.com - CNRS Irbi - Fondation LISEA Biodiversité Lorène Dumeaux lorene.dumeaux@lisea.fr
Recherche et prospective énergétiques et environnementales	La Grande Muraille verte, un projet ambitieux de Développement durable	- CNRS (Observatoire Hommes Milieux Téssékéré) Gilles Boetsch gilles.boetsch@gmail.com - Institut KLORANE (laboratoires Pierre Fabre) Florence GUILLAUME

		florence.guillaume@pierre- fabre.com
Mécénat de Compétence	Prévention et réduction des risques environnementaux auprès des populations vulnérables	- Médecins du Monde Laure Brogliolo laure.brogliolo@medecinsdumon de.net - Fondation Veolia Environnement Thierry Vandevelde thierry.vandevelde@veolia.com
Solidarité écologique et économie circulaire	Des Voûtes Nubiennes pour le Sénégal : habitat durable et emploi	- Association La Voûte Nubienne Cecilia Rinaudo cecilia.rinaudo@lavoutenubienne .org - Fondation EIFFAGE Xavier Lanthiez xavier.lanthiez@eiffage.com

Le coup de coeur du Jury

Dossier de la catégorie Biodiversité	Huile de palme durable et préservation d'un joyau de biodiversité à Riau, Sumatra	- WWF France Benjamin Mabille de Poncheville bdeponcheville@wwf.fr - CAUDALIE Emmanuelle Daumesnil emmanuelle.daumesnil@caudali
		<u>e.com</u>

Présentation générale du projet

Le Fonds de soutien aux Atlas de la Biodiversité Communale

Partenariat Fonds de Dotation pour la Biodiversité - GRTqaz



Le Fonds de Dotation pour la Biodiversité (FDB) est une institution française créée en 2009 poursuivant deux objectifs : - concourir à la protection de la biodiversité sous toutes ses formes,

- sensibiliser et promouvoir l'éducation à l'environnement dans son ensemble.

Officiellement lancé le 21 novembre 2012, par la signature de la première convention de mécénat dédiée entre le FDB et GRTgaz, le « Fonds de soutien aux ABC » est doté par de grandes entreprises soucieuses d'apporter leur aide à la préservation de la biodiversité et conscientes de la nécessité d'une connaissance plus fine des enjeux à l'échelle locale.





GRTgaz exploite des infrastructures réseau essentielles afin de garantir la continuité d'alimentation en gaz naturel de la majeure partie du territoire français et conduit son action avec le souci de l'intérêt général. Cette contribution suppose un comportement exemplaire à l'égard des enjeux économiques, environnementaux et sociaux ainsi qu'un dialogue permanent

avec les parties prenantes pour vivre en harmonie avec les territoires traversés par son réseau. En devenant le premier partenaire du fonds de soutien aux ABC, GRTgaz a non seulement montré son

engagement en faveur de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des territoires mais également fait preuve d'un esprit novateur volontaire et de solidarité envers les territoires.



Le partenariat entre le FDB et GRTgaz, à travers le Fonds de soutien aux ABC, a pour ambition de contribuer significativement à l'amélioration de la connaissance biodiversité sur le territoire et son intégration dans les politiques d'aménagement tout en favorisant l'implication des citoyens.

Fonds de soutien aux Atlas de la Biodiversité Communale

Afin de répondre au manque de connaissance sur la biodiversité locale et au manque d'appropriation des enjeux qui en découlent par les élus, l'Etat a lancé en 2010 le dispositif Atlas de la Biodiversité Communale. Véritable outil d'aide à la décision à l'échelle locale pour les communes, il favorise l'intégration des enjeux biodiversité, par la hiérarchisation des zones à fort enjeux biodiversité sur leur territoire, en amont de la réalisation de projets d'aménagements, et en portant un intérêt particulier aux démarches de sciences participatives et de sensibilisation Ainsi, les décideurs disposeront d'une vision stratégique du territoire sur la problématique biodiversité, partagée avec l'ensemble des habitants

Puisque les communes ont en charge le financement de leur Atlas, le FDB a initié un « Fonds de soutien aux ABC », doté par des entreprises, dont la première fut GRTgaz et dont le principe, simple, permet aux communes volontaires de moins de 20 000 habitants de :

- bénéficier d'un soutien technique et pédagogique favorisant ainsi l'implication des services et des citoyens
- répondre à un appel à candidature permettant l'obtention d'un cofinancement (de 2 à 5 000 euros)

Arrivé au terme de sa première année d'existence, ce fonds de soutien a apporté une aide financière à 14 communes suite à la sélection de leur dossier, parmi une trentaine déposé, par un jury de sélection collégial éclectiques d'après des critères précis. Cependant, toutes les communes peuvent bénéficier du soutien technique mis en place par le FDB, notamment à travers la plate-forme internet qu'il a

Les différents projets, portés par les communes et assistés par des associations et autres organismes compétents en matière de biodiversité sont répartis sur toute la France et couvrent de multiples thématiques :

développée.

- scientifiques avec la mise en place d'actions concrètes de préservation (restauration de sites, plantation de haies pour améliorer la connectivité des territoires...) ou la réalisation d'inventaires faunistique et floristique avec cartographie des habitats
- sensibilisation et implication des citoyens à travers l'édition de livrables vulgarisés, la mise en place d'actions de sciences participatives ou encore la réalisation d'une exposition pour rendre compte de la biodiversité du territoire communale

Southampton
Exelet
Portsmouth
Selgique
Southampton
Selgique
Selgië
Selgië
Selgim
Selgië
Selgim
Selgië
Selgim
Saint-Dizier
Southampton
Selgique
Selgië
Selgim
Selgië
Selgim
Selgië
Selgim
Selgim
Selgië
Selgim
Selgim
Selgië
Selgim

- politique via la réalisation d'un plan de gestion d'un espace d'intérêt

Un outil reconnu voué à se développer



Fort des résultats et du retour d'expériences de cette première année et reconnu tant par le secteur privé, par le service public, par le comité de pilotage des Atlas que par les médias pour la pertinence et l'efficacité du programme, celui-ci est voué à se pérenniser. Ainsi, fort de ce succès, un appel à candidature aux communes sera lancé chaque année pour au moins les trois prochaines années, permettant un maillage plus précis du territoire en terme de connaissance de la biodiversité.

Le partenariat FDB – GRTgaz contribue au développement innovant d'un réseau national d'initiatives locales au service de la préservation par l'intégration de la biodiversité de proximité.

FICHE GÉNÉRALE





UN PROGRAMME D'EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une pédagogie active!

Chaque année, depuis 25 ans, les écoliers de 3 à 14 ans bénéficient d'une pédagogie active d'éducation qui favorise l'émerveillement, la curiosité mais aussi la compréhension, par l'immersion au cœur d'un écosystème régional.

Un partenariat historique et évolutif

Objectif nature est né dans les Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais et concerne aujourd'hui l'ensemble du territoire régional. Depuis 25 ans, Espaces Naturels Régionaux Nord-Pas de Calais [ENRx] a su fédérer autour d'un projet novateur des acteurs et structures de différents horizons :

- L'Éducation nationale s'implique dans toutes les étapes du programme. Le Rectorat, les inspecteurs, les conseillers pédagogiques et les professeurs participent activement à ce programme structurant d'éducation au développement durable.
- Le Conseil régional Nord-Pas de Calais apporte son soutien dans le cadre de sa convention d'objectif avec ENRx, pour une appropriation éco-citoyenne de la Trame verte et Bleue régionale.
- L'Europe au titre d'INTERREG dans un premier temps, puis du FEDER, renforce ce programme au titre de la préservation de la biodiversité.
- La Caisse d'Épargne Nord France Europe, mécène depuis l'origine, parce qu'elle est profondément attachée au territoire régional et aux valeurs de transmission et de partage.

En agissant directement sur ce qui relève de son métier et en permettant aux acteurs régionaux d'agir, ce mécène considère qu'il assume sa responsabilité sociale et environnementale.

La Caisse d'Épargne Nord France Europe a trouvé dans ENRx un partenaire qui partage ces valeurs en leur donnant une dimension opérationnelle.

Depuis 1988:

500 000 écoliers ont participé gratuitement à une journée d'animation « Objectif nature ».

21 000 enseignants ont inscrit cette journée nature dans leur projet pédagogique avec une préparation sur le terrain, des prolongements en classe et un temps d'évaluation.

51 000 parents d'élèves ont accompagné ces sorties.

En 2013:

1 000 classes participent à Objectif Nature.

88 projets d'animation sont proposés aux écoles.

34 structures éducatives s'impliquent pour faire découvrir l'ensemble des écosystèmes de la région Nord-Pas de Calais.

















LA FORMATION DU RESEAU D'ANIMATEURS

Objectif Nature c'est une formation de « base » pour les animateurs nature, puis des formations thématiques (outillage pédagogique, déficience) et des voyages d'étude européens.

Espaces naturels régionaux est l'auteur d'une méthodologie « **Créer une animation** » éditée dans la collection des cahiers techniques :

http://www.enrx.fr/fr/Nos-ressources/Les-Cahiers-techniques/Creer-une-animation

L'OFFRE DE SORTIES ET SES CONTOURS

Un professeur peut solliciter la découverte d'un écosystème en veillant à ce que cette animation s'intègre dans son projet de classe ou d'école, contribuant ainsi à l'éducation au développement durable des élèves. En fonction des demandes, des possibilités et d'une répartition territoriale équitable, la classe est informée en mars de son acceptation. Le professeur prépare alors la sortie, la vivra pleinement sur le terrain avec l'implication des parents accompagnateurs et des élèves, l'évaluera et prolongera les apprentissages en classe.

UNE JOURNEE AU CŒUR DE LA BIODIVERSITE...

« Pour protéger il faut aimer, et pour aimer il faut comprendre »

Objectif nature s'implique dans la stratégie nationale d'éducation au développement durable, inscrite dans les programmes pédagogiques de l'Éducation nationale.

Chaque projet est construit de façon à vivre une journée de pleine nature au cœur d'un écosystème régional (littoral, forêt, zone humide, prairie, terril et carrière)

La démarche favorise l'émerveillement et la curiosité, l'observation et la compréhension, l'action et le changement de comportement.

UNE INVITATION POUR LES FAMILLES A POURSUIVRE LES DECOUVERTES...

L'éducation passe aussi par la qualité des liens tissés entre les parents, les enfants et les professeurs. ENRx a créé, des posters à ramener dans la famille. Cet outil ludique permet à l'enfant d'évoquer sa journée nature et la richesse de la faune et de la flore. Il exprime ce qu'il a vu, entendu, touché, senti... L'illustration permet d'évoquer ce qu'il aurait aimé voir ou revoir. L'objectif est aussi d'inciter les familles à se rapprocher et à agir au profit de la nature de notre région.

UNE EVALUATION ET UNE PROGRESSION CONSTANTE

Depuis la création d'Objectif nature, des temps de bilan régulier en comité de pilotage ou avec l'ensemble des animateurs permettent de faire évoluer annuellement le dispositif.

- **Du point de vue géographique :** né dans le Valenciennois, c'est à partir de 2009 qu'Objectif nature implique l'ensemble du territoire régional.
- **Du point de vue quantitatif :** 1 000 classes participent annuellement à un projet Objectif nature. Elles proviennent de tout type d'enseignement (public, privé ou spécialisé) afin que chaque écolier quelque soit son origine ou sa capacité d'apprentissage puisse être au contact de la nature.
- **Du point de vue écologique :** l'entrée dans le programme et sur le terrain, se fait par écosystème afin de rappeler que tout est lié et interdépendant.
- Du point de vue pédagogique : une analyse du contenu des animations est faite en fonction de l'articulation de l'éducation au développement durable au socle commun des connaissances, des compétences et des attitudes. Chaque journée d'animation est évaluée par le professeur et par l'animateur.
- **Du point de vue de la professionnalisation :** les animateurs participent à des programmes de formation. Citons les formations sur les publics dits difficiles, sur la trame verte et bleue, sur l'outillage pédagogique... Des voyages d'études européens sont également proposés pour s'initier à d'autres pratiques.









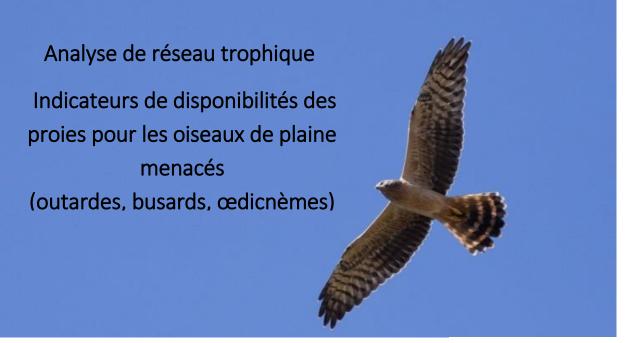








Le CNRS de Chizé et la Fondation d'entreprise LISEA Biodiversité proposent



Busard cendré © FIFO Distribution

Un projet ambitieux, à l'échelle d'un territoire

Outardes, busards et œdicnèmes sont trois espèces patrimoniales menacées, dont la protection a conduit à la mise en place des sites NATURA 2000 de plaine céréalière en Poitou-Charentes (près de 200 000 ha).

Toutes ces espèces patrimoniales sont des oiseaux prédateurs, mais la méconnaissance de leurs relations, les disponibilités alimentaires de leurs proies, et l'effet de l'habitat sur ces disponibilités alimentaires, nuit actuellement à la mise en place de mesures de conservations efficaces.

En analysant les relations écologiques entre l'habitat agricole, la présence des proies et la dynamique des populations d'oiseaux prédateurs dans le temps, ce projet identifiera les causes de l'évolution des effectifs des différentes espèces.

Ce projet permet également de fournir des données pertinentes et des préconisations sur la conciliation des enjeux agricoles et la préservation de la biodiversité.



Outarde canapetière © FIFO Distribution

Sensibiliser et former

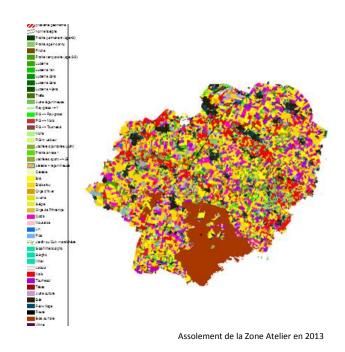
Divers moyens de communications sont utilisés pour présenter les résultats auprès du monde de la recherche, des gestionnaires et acteurs du territoire et du grand public : plaquettes d'information, articles scientifiques, lettre d'information (Info Agris), colloque.

En complément, le CNRS de Chizé met en place une formation sur la biologie des proies pour les gestionnaires.

Un territoire de recherche unique : la Zone Atelier Plaine & Val de Sèvre

La Zone Atelier « Plaine & Val de Sèvre» est une plaine céréalière au sud de Niort qui s'étend sur 450 km², et comprend environ 650 exploitations agricoles. L'occupation des sols a été inventoriée pour chacune des 19 000 parcelles différentes depuis 20 ans. Ce projet de recherche s'inscrit donc dans cet espace propice aux expérimentations.

Grâce aux données récoltées depuis 20 ans, l'étude pourra faire le lien entre pratiques agricoles, présences d'espèces patrimoniales et les disponibilités alimentaires. La richesse de l'étude réside dans la prise en considération de toutes les caractéristiques qui conditionnent l'existence d'une espèce (habitats, proies, corridors de déplacement) afin d'expliquer les évolutions de ses effectifs.



Oedicnème criard © Vincent Bretagnolle

LISEA et le mécénat

En tant que société concessionnaire de la Ligne à Grande Vitesse (LGV SEA) entre Tours et Bordeaux, LISEA a pris des engagements importants en termes de mesures environnementales et de développement durable.

L'entreprise a décidé, dans une démarche responsable, d'aller audelà des engagements réglementaires en participant à deux fondations et un fond de dotation, qui interviennent sur les 6 départements traversés par la ligne.

La Fondation d'entreprise LISEA Biodiversité soutient à long terme des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel.

La Fondation d'entreprise LISEA Carbone participe à des projets de terrain visant la réduction des émissions carbone.

Sillon Solidaire accompagne des associations pour faciliter l'accès au logement, de mobilité et la réussite scolaire.









L'association Caudalis, le CNRS IRBI*et la Fondation d'entreprise LISEA Biodiversité proposent *Institut deRecherche sur la Biologie de l'Insecte



Un projet novateur

Les Odonates sont directement affectés par la qualité des milieux aquatiques ainsi que par la qualité des espaces terrestres environnants. C'est pourquoi ces espèces sont de bons indicateurs de trames vertes et bleues.

Les connaissances sur les déplacements de ces espèces sont rares. Ce projet permettra de comprendre comment le paysage structure les communautés via les effets de la fragmentation du territoire sur les individus (dispersion) et les populations (reproduction). Les connaissances acquises aideront à mieux prendre en compte le maintien de la biodiversité sur un territoire, tout en identifiant les menaces qui s'opèrent sur les populations. Elles s'accompagneront de recommandations adressées aux gestionnaires de territoires.

Une partie des suivis des odonates se fera par télémétrie, afin de caractériser avec précision la dispersion des individus durant leur phase de maturation. Cette méthode, déjà utilisée aux Etats-Unis, est encore peu utilisée en France.



Sympetrum danae © Eric SANSAULT - ANEPE Caudalis

Sensibiliser et former

Divers moyens de communications sont utilisés pour communiquer les résultats auprès du grand public : sorties, plaquettes d'information, affiches, séminaires, articles, livre sur les espèces.

En complément, l'association Caudalis a mis en place une formation pour un réseau d'acteurs impliqué dans la réalisation d'actions de conservation des Odonates. Le public ciblé regroupe : des gestionnaires des Parcs Naturels Régionaux, des personnels d'établissements publics (ONEMA, ONF, ONCFS), des collectivités territoriales, des gestionnaires d'Espaces Naturels Sensibles,... 5 journées de formation ont été réalisées en 2013.



© Eric SANSAULT - ANEPE Caudalis

Un partenariat unique

Le projet réunit l'association Caudalis, le CNRS IRBI et la Fondation LISEA Biodiversité, trois structures aux compétences complémentaires. Ce partenariat tripartite (association, recherche, entreprise) permet d'assurer la réalisation du projet de manière efficace et complète. Chacun, avec ses sensibilités et ses compétences différentes, contribue au projet dans un processus d'amélioration continue.

La Fondation LISEA Biodiversité a accompagné le CNRS IRBI et l'association Caudalis, en suggérant la réalisation d'un projet commun. Tout au long du projet, les partenaires s'informent des avancées du projet en bonne intelligence et interviennent tour à tour dans sa réalisation et sa diffusion.

Leucorrhinia caudalis © Eric SANSAULT - ANEPE Caudalis

LISEA et le mécénat

En tant que société concessionnaire de la Ligne à Grande Vitesse (LGV SEA) entre Tours et Bordeaux, LISEA a pris des engagements importants en termes de mesures environnementales et de développement durable.

L'entreprise a décidé, dans une démarche responsable, d'aller audelà des engagements réglementaires en participant à deux fondations et un fond de dotation, qui interviennent sur les 6 départements traversés par la ligne.

La Fondation d'entreprise LISEA Biodiversité soutient à long terme des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel.

La Fondation d'entreprise LISEA Carbone participe à des projets de terrain visant la réduction des émissions carbone.

Sillon Solidaire accompagne des associations pour faciliter l'accès au logement, de mobilité et la réussite scolaire.





Fondation d'entreprise pour la protection et la valorisation du patrimoine végétal

L'Institut Klorane, engagé dans un projet d'avenir fidèle à ses missions : la Grande Muraille Verte.

L'Institut Klorane, Fondation d'entreprise, a été créée en 1994 et fête ses 20 ans en 2014.

Ses missions PROTEGER, EXPORER, EDUQUER, permettent depuis sa création de mener des actions fortes en faveur :

- de la sauvegarde de plantes en voie de disparition dans le monde,
- de la recherche sur les substances végétales et la biodiversité dans son ensemble,
- de l'éducation des professionnels de la santé, du grand public mais aussi des enfants pour une meilleure connaissance et protection du patrimoine végétal.

Parmi les projets d'avenir soutenus par l'Institut Klorane figure celui de la **Grande Muraille Verte**, cette vaste ceinture végétale de 7 000 km de long sur 15 km de large, de Dakar à Djibouti, visant à lutter contre la désertification et la pauvreté au Sahel. Onze pays africains sont engagés dans ce programme initié en 2004.

Le Sénégal est le pays le plus avancé dans le programme avec des plantations ayant débuté en 2008 et la présence novatrice de l'Observatoire Hommes-Milieux international à Téssékéré dans la région du Ferlo au nord du Sénégal. Cet observatoire a été créé dans cette région car ce territoire est totalement caractéristique du Sahel. Il a pour vocation de produire une vision systémique et pluridisciplinaire de l'impact global de la Grande Muraille Verte au niveau social, environnemental et médical.

La Grande Muraille Verte est une chance exceptionnelle de pouvoir comprendre, modéliser et faire connaître les dynamiques et relations entre les hommes et les environnements sahéliens d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Des équipes de recherche pluridisciplinaires collaborent dans les domaines des sciences, de la santé, de l'anthropologie ...

Au Sénégal, l'Institut Klorane est partenaire de l'Unité Mixte Internationale 3189 « Environnement, Santé, Sociétés » en agissant concrètement autour de ses trois missions :

Protéger: 12 000 Dattiers du désert (Balanites aegyptiaca L.) sont plantés chaque année

Explorer: 3 thèses de doctorat sont financées sur le Dattier du désert

Eduquer: Une université d'été annuelle est soutenue durant laquelle étudiants en dernières années de médecine et pharmacie, chercheurs et ingénieurs du service des Eaux et Forêt sénégalais s'adonnent à des activités citoyennes (plantation d'arbres sur la Grande Muraille Verte, dispensation de consultations médicales gratuites à la population locale, partage d'expertises terrain ...).

Le Dattier du désert est l'espèce végétale plantée sur la Grande Muraille Verte qui a la meilleure capacité de résistance et d'adaptation au milieu hostile.

Focus sur la Recherche autour du Dattier du désert

Dans le partenariat établi avec le CNRS, l'Institut Klorane finance notamment trois thèses de doctorat menées avec l'Université de Dakar (UCAD).

Cette exploration se base en priorité sur le potentiel et les impacts du Dattier du désert au sein de la Grande Muraille Verte.

1^{ère} thèse, « Impact de la Grande Muraille Verte sur la régénération ligneuse, la flore et la végétation dans la zone du Ferlo ».

Au Sénégal, la zone sahélienne est caractérisée par des conditions extrêmes de sécheresse.

L'accroissement du cheptel et les activités anthropiques associées aux conditions de sécheresse intense engendre des perturbations parfois profondes des écosystèmes (dégradation des ressources naturelles, des sols et baisse de la production agricole). Cette situation est préjudiciable aux conditions de vie des populations et surtout pour leur économie basée sur les activités pastorales. Le programme de la Grande Muraille Verte (GMV), mis en place depuis 4 ans, contribue à la reforestation de parcelles ensuite mises en défens. Il convient néanmoins, par rapport à ce projet d'en analyser les effets : pourra-t-on, en protégeant les surfaces, engendrer une régénération naturelle et préconiser même une régénération assistée à la place de reboisement ? Au contraire, n'y a-t-il pas un danger à cette protection des surfaces, en créant un déficit de surface de pâturage ce qui pourrait avoir des conséquences sur l'alimentation du bétail ?

Amath THIAW, Doctorant en Agroforesterie, Ecologie et Adaptations, UCAD.

2ème thèse, « Contribution à l'étude ethnobotanique de la flore et de la végétation du Ferlo » La sécheresse a provoqué la raréfaction du tapis herbacé et la quasi disparition des graminées pérennes. Ainsi, il est important de ne pas perdre de vue l'importance du rôle des ligneux dans les écosystèmes. En effet, durant la saison sèche, si le bétail ne peut plus compter sur un tapis herbeux, il convient de préserver la végétation ligneuse, principale source de fourrage vert et ainsi, complément alimentaire intéressant pour ce bétail.

Malheureusement, le nombre de ces arbres régresse également sous la pression humaine et les changements climatiques. Dans cette partie du Sénégal, le Ferlo, 80 % de la population sont des éleveurs qui peuvent dégrader la végétation avec le bétail.

Ainsi, face à cette situation favorable à l'avancée du désert aux effets néfastes, il est urgent de mener des recherches axées sur les relations existantes entre les plantes et la population locale du Ferlo (savoirs sur les plantes médicinales, alimentaires et fourragères et pratiques associées).

Khoudia NIANG SENE, Doctorante au Laboratoire d'Ecologie végétale et d'Ecohydrologie, UCAD.

3^{ème} thèse, « Etude de la population de *Balanites aegyptiaca* en zone sahélienne : caractérisation et valorisation de la production fruitière ».

Il est important de comprendre l'intérêt de restaurer les écosystèmes dans le projet panafricain de la Grande Muraille Verte. A travers elle, sur cette ceinture végétale, les stratégies employées s'appuient sur l'utilisation d'espèces locales et notamment *Balanites aegyptiaca* (Dattier du désert).

Pourquoi le Dattier du désert ? Pour son côté rustique et résistant face au surpâturage, aux feux de brousse, à la pression climatique... Ainsi, faire connaître cet arbre pour le valoriser, permet d'améliorer l'environnement et la vie des populations. A noter tout particulièrement que la plante est une espèce fruitière et oléagineuse. Elle présente des usages multiples (alimentaires et culinaires, médicinaux, cosmétiques,...) mais c'est la consommation de ses fruits qui est l'habitude la plus répandue. La population en effet se nourrissant de la pulpe et de l'amande du fruit. Ces fruits sont consommés directement par le cueilleur, vendus sur les marchés ou utilisés pour en extraire l'huile.

Moustapha Bassimbé SAGNA, Doctorant au Département de Biologie Végétale, UCAD.

Le suivi de ces travaux ainsi que les missions sur le terrain sont menées grâce à un partenariat avec l'Unité Mixte Internationale « Environnement, Santé, Sociétés (UMI 3189) du CNRS. Ces trois thèses en particulier fournissent de précieux outils dans la compréhension des mécanismes de l'écosystème en prenant en compte les aspirations de toute une population.







Contact: Institut Klorane
11 rue Théron Périé
81506 CASTRES CEDEX
05 63 58 88 00
Florence Guillaume (Directrice)

FICHE GENERALE DE PRESENTATION





La **Fondation d'entreprise Veolia Environnement** soutient, en France et à l'étranger, des projets d'intérêt général concourant au développement durable des territoires.

Ses domaines d'intervention prioritaires sont :

- L'urgence humanitaire et l'aide au développement ;
- L'accompagnement vers l'emploi;
- La protection de la nature et la biodiversité.

Sa spécificité est de faire accompagner chaque projet par un parrain, collaborateur du Groupe, et de favoriser le mécénat de compétences, apportant ainsi à ses partenaires, associations et institutions, les savoir-faire de collaborateurs volontaires.

Depuis sa création, la Fondation Veolia Environnement a aidé plus de 1000 projets pour moitié hors de France.

Médecins du Monde est une association de solidarité internationale qui s'appuie sur l'engagement de bénévoles et de volontaires pour porter assistance, depuis plus de 30 ans, aux populations les plus vulnérables dans le monde et en France.

MdM agit au-delà du soin et dénonce les atteintes à la dignité et aux droits de l'homme et se bat pour améliorer la situation des populations.

MdM ne mène pas seulement des missions d'urgence, mais aussi des programmes de développement. Sur place, la formation d'équipes médicales et les liens avec les partenaires locaux garantissent le suivi des projets dans la durée.

MdM conduit des actions partout dans le monde : à l'international (en 2012, 67 programmes dans 46 pays) mais aussi en France (en 2012, 98 programmes dans 30 villes) et dans les 14 pays de son réseau.

PRESENTATION DU PARTENARIAT

Les Philippines, qui ne disposent d'aucune législation protectrice, deviennent une destination privilégiée pour les déchets en provenance des Etats non-signataires de la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et leur élimination. Le développement rapide du marché local contribue aussi à cette accumulation d'e-waste.

Ces déchets sont devenus la source principale de revenus pour « les recycleurs de Manille » qui s'exposent personnellement ainsi que leurs familles -femmes enceintes et enfants inclus-, à des substances chimiques toxiques ainsi qu'à des métaux lourds dangereux comme le mercure. Ces

produits, manipulés jusque-là sans précaution, polluent aussi l'environnement immédiat et le cadre de vie de ces communautés.

Le programme MdM aux Philippines vise un objectif sanitaire de long terme en éduquant ces recycleurs et leurs familles aux dangers des produits toxiques et à des changements de pratiques. Les acteurs communautaires participent eux-mêmes à l'élaboration des solutions pour minimiser les risques (distribution de matériel de protection, etc..), modifier les pratiques de recyclage et sensibiliser les autorités publiques.

Ce programme marque la volonté de Médecins du Monde de répondre aux impacts de la dégradation de l'environnement sur la santé des plus vulnérables. Il est mené en association avec la Fondation Veolia dont les experts, spécialistes du traitement des déchets, se sont engagés volontairement à nos côtés dans un partenariat de compétences exemplaire.

Les volontaires de la Fondation Veolia Environnement ont réalisé une première mission de diagnostic (novembre 2012) afin d'analyser les pratiques à risques utilisées par les recycleurs et les alternatives pour changer ces pratiques. Les activités prévues dans le cadre du projet MdM ont été analysées pour étudier la pertinence d'un appui en compétences.

Les pistes de travail proposées dans le rapport de mission sont en adéquation avec les buts poursuivis par Médecins du Monde dans son travail auprès des communautés et sont donc intégrées au projet, sous réserve de l'acceptation par les communautés concernées des recommandations impliquant un changement dans leur manière de travailler.

Les volontaires de la fondation Veolia Environnement interviendront également sur la formation des équipes terrain notamment sur les sujets suivants :

- Connaissance des différents types de déchets traités par les recycleurs,
- Intérêts économique de ces déchets, valorisation des matériaux
- Connaissance des pratiques du tri, du démentèlement, d'extraction des matières premières...
- Connaître les dangers et les mesures de protection à prendre

A moyen et long terme, les volontaires de la fondation Veolia pourront intervenir sur des réponses concrètes et techniques aux demandes de la communauté portant sur des améliorations techniques ponctuelles (machine à dénuder, marteau de verrier...) mais surtout sur l'organisation du travail :

- Mise en place de structures de travail pérennes (lieux de travail fixe, plates-formes....)
- Favoriser le montage de structures de type coopératives permettant la rationalisation et la mutualisation du travail.

Le projet de MdM se développant sur 4 ans, il y a une réelle possibilité de proposer aux communautés, au-delà d'une simple sensibilisation aux mesures de sécurité et d'hygiène élémentaires, des améliorations sur les procédures et les manières de travailler. C'est toute l'ambition de la collaboration entre la Fondation Veolia et Médecins du Monde.





Des Voûtes Nubiennes pour Podor

Développer le marché d'un concept architectural adapté au contexte sénégalais pour permettre, au plus vite, l'accès à un habitat décent, abordable, confortable, créateur d'emplois, écologique, pour le plus grand nombre d'habitants.







A/ Les partenaires

La Fondation d'Entreprise Eiffage :

Créée en 2008, la fondation d'Entreprise Eiffage a pour vocation d'aider et initier des projets d'intérêt général, en France et à l'étranger, qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle. **Une attention** particulière est accordée aux projets permettant à la fois la préservation de l'environnement et l'accès à l'emploi.

En 5 ans, la Fondation Eiffage a accompagné **109 projets** : formation, emploi, logement, mobilité, sport et citoyenneté, culture, autant de leviers pour une insertion réussie. Les projets présentés à la Fondation doivent être parrainés par des collaborateurs d'Eiffage ou des retraités ; l'objectif est de promouvoir au sein d'Eiffage les engagements solidaires et citoyens très divers des collaborateurs impliqués dans des associations, pour "construire ensemble un monde partagé".

Contact : Xavier Lanthiez : 01 41 32 81 23 - xavier.lanthiez@eiffage.com www.eiffage.com

Association La Voûte Nubienne (AVN) :

En Afrique sahélienne, à cause du manque de bois, plus de 50% des habitants n'ont pas accès à un habitat décent. Créée en 2000, l'Association la Voûte Nubienne (AVN) a pour but de renverser cette problématique de l'habitat dans les pays du Sahel le plus rapidement possible et pour le plus grand nombre, en s'appuyant sur la solution : un TOIT (1) + un METIER (2) + un MARCHE (3)

- (1) une technique de construction de toits sans bois, ni tôle, ni ciment, uniquement en terre (matériau local et disponible) : la Voûte Nubienne (VN)
- (2) un processus de formation au métier d'"artisans-entrepreneur VN"
- (3) une méthode de déploiement innovante basée sur la création d'un marché autonome de la VN qui, par sa croissance, diffuse la technique VN à grande échelle.

A ce jour, 270 maçons ont déjà été formés et ont bâti plus de 2 000 de ces voûtes au Burkina Faso,

Mali et Sénégal avec une croissance annuelle du marché de 30%. Cela représente déjà plusieurs milliers de bénéficiaires, plusieurs millions de FCFA générés, et plus de 4 000 tonnes de C02 économisées.

AVN est ainsi reconnue à la fois localement et à l'international comme une des organisations les plus compétentes et expérimentées sur ce thème¹. AVN est distinguée dans le monde, à la fois pour ses capacités techniques et surtout sa méthode de vulgarisation/amorce du marché, entre autres : World Bank Development Marketplace Competition 09, Prix de la Fondation Schwab au World Economic Forum 12, Prix International de Dubaï des meilleures réalisations pour l'amélioration du cadre de vie (en partenariat avec UN Habitat) en 2013.

Contact: Thomas GRANIER - 04.67.81.21.05 - contact@lavoutenubienne.org, www.lavoutenubienne.org

Autres partenaires :

- Le Partenariat Saint Louis Région Nord : l'association « Le Partenariat St Louis Région Nord (PSLR) » est active dans la région de Saint Louis au nord du Sénégal. Elle est l'opérateur économique du jumelage et de la coopération décentralisée entre la Région Nord-Pas-de-Calais en France et la Région de Saint Louis au Sénégal. PSLR développe des projets sur les thématiques de l'appui à la décentralisation, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau et l'environnement. Présente sur le terrain depuis plus de 20 ans, elle est le partenaire d'implantation principal pour AVN sur le nord du Sénégal. AVN forme et accompagne les équipes de PSLR pour la mise en œuvre de son programme de vulgarisation.
- **Eiffage Sénégal :** filiale locale du groupe Eiffage au Sénégal qui a également soutenu financièrement le projet
- Les autorités locales : en particulier le conseil Régional de Saint-Louis, l'Agence Régionale de Développement de Saint Louis, le département, les communes du territoire ciblé (Podor, Dodel, ...).

LE PROJET

Le projet vise à amorcer le marché de la Voûte Nubienne sur le nord du Sénégal, à partir du territoirepilote de Podor. C'est un véritable projet de solidarité écologique, et économique.

Diverses actions sont mises en œuvre : **former des équipes locales** de vulgarisateurs, qui vont repérer des personnes-clés au sein des villages, sensibiliser avec elles les autorités, les clients et apprentis maçons potentiels. Une fois les premiers clients validés, les vulgarisateurs vont les mettre en lien avec des maçons déjà formés à la VN (et issus d'autres territoires), s'assurer du bon suivi du chantier, contrôler la formation d'apprentis par le maçon, et communiquer pour mobiliser de nouveaux clients.

Au bout de quelques années, sur le territoire ciblé, il y a suffisamment de maçons formés, de bâtiments réalisés et de nouvelles **commandes endogènes** pour permettre le retrait des vulgarisateurs.

Le projet de déploiement de la VN dans la zone de Podor est scindé en trois 3 phases de 3 ans :

PHASE 1 (2011-2013) = formation initiale des premiers vulgarisateurs sénégalais et émergence des premiers pôles de marché (formation/sensibilisation)

PHASE 2 = poursuite de la formation / accompagnement

PHASE 3 = duplication à l'échelle régionale.

La première phase a un coût estimé à 65 000€. Les objectifs à atteindre pour cette 1^e phase sont :

- Construction: 18 VN simples dans 6 villages pilotes,
- Formation : 2 cadres partenaires, 2 artisans-chefs de chantiers, 9 personnes-clés confirmées, 6 apprentis-maçons
- Bénéficiaires directs et indirects dont producteurs et utilisateurs : 320 dont 50% du cœur de cible (populations rurales le plus dans le besoin) ; 75 à 80% dans les années suivantes.

Le projet a déjà atteint 60% de ces résultats et le financement des phases suivantes est en partie assurée avec l'appui du Fonds Français pour l'Environnement Mondial, et la fidélité des « investisseurs sociaux » d'AVN : fondations d'entreprises Hermès, Eiffage, Eiffage Sénégal et EDF notamment.

¹ A. Mourot, représentant Ashoka (France, Belgique, Suisse): « I really trust in its model as a real innovative one to address key economic development issues » /

S. Maini. Representant Chaire Architecture de Terre à l'UNESCO à propos d'AVN: "I believe that they are presently the best worldwide in this field of work of transferring the knowledge of building vaults made of raw earth. "





Fiche projet

HUILE DE PALME DURABLE ET PRESERVATION D'UN JOYAU DE BIODIVERSITE A *RIAU*, SUMATRA

OBJECTIF

Assurer la production d'une huile de palme durable et le développement d'alternatives économiques afin de soutenir la conservation du joyau de biodiversité de *Riau*, Sumatra

CONTEXTE

- Le projet se situe dans la région de *Tesso Nilo*, *Rimbang Baling*, *Bukit Tigapuluh*, au sein de la province de *Riau* à Sumatra, en Indonésie ;
- Le parc national *Tesso Nilo*, coeur du projet, abrite une forêt concentrant la plus forte diversité de plantes au monde, soit 2 fois plus qu'en Amazonie.

ENJEUX

Un joyau de biodiversité à préserver

- 225 éléphants de Sumatra identifiés sur cette zone, ce qui représente les 2/3 des éléphants de l'île ;
- 65 tigres au sein de ce paysage, décrété prioritaire par la Conférence Internationale sur le Tigre de 2011 :
- 130 orangs-outangs réintroduits dans la zone tampon du parc *Bukit Tigapuluh*.

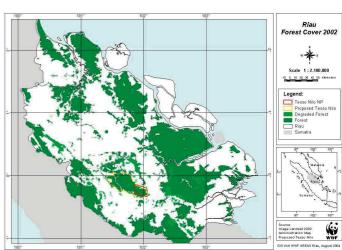
Or, le paysage et sa faune sont gravement menacés par la déforestation liée à la conversion de terres, en plantations de palmiers à huile notamment...

L'huile de palme, principal facteur de déforestation

- L'Indonésie est le pays avec le plus fort taux de déforestation au monde ;
- L'huile de palme est le principal vecteur de déforestation en Indonésie : 85% de l'huile de palme est produite à Sumatra ;
- 60% de l'augmentation de la production d'huile de palme mondiale aura lieu en Indonésie d'ici à 2020.

PRINCIPAUX RESULTATS attendus d'ici 3 ans :

- Protection de 65 tigres, 225 éléphants et 130 orangs-outangs de Sumatra ;
- Préservation de 52 000 ha de forêt primaire naturelle, véritable joyau de biodiversité;
- Certification de 1 000 ha de plantations de palmiers à huile;
- Augmentation du revenu de 425 familles, tout en protégeant la biodiversité qui les entoure;
- Sauvegarde de 1,6 millions d'arbres.





ACTIONS

1 ENRAYER la déforestation engendrée par l'huile de palme illégale

Identifier les moulins et raffineries qui produisent de l'huile de palme issue de plantations illégales et appeler à l'arrêt de la mise sur le marché de cette production clandestine.

- Identification de 100% des moulins s'approvisionnant en huile de palme illégale ;
- Eradication de l'utilisation d'huile de palme illégale au profit des moulins certifiés RSPO¹;
- Réduction de 50% de la déforestation du parc national de *Tesso Nilo*.

2 PROTÉGER le Tigre et l'Eléphant, espèces emblématiques de Sumatra

Déploiement d'une patrouille pour la conservation du tigre afin d'enrayer les déboisements et les activités de braconnage au sein du corridor écologique.

- Suppression et confiscation de 100% des pièges à tigres et à proies du tigre ;
- Eradication du déboisement illégal au profit de la culture de l'huile de palme dans les zones d'habitat du tigre ;
- Stabilisation de la population de tigres (65 individus).

Déploiement d'une patrouille d'éléphants montée pour atténuer les conflits entre éléphants et producteurs de palmiers à huile.

- Réduction du taux de mortalité des éléphants du parc de 50% ;
- Réduction des pertes humaines de 100% ;
- Protection des 4 groupes de population d'éléphants du parc national de Tesso Nilo.

3 ENGAGER les petits producteurs à améliorer leurs pratiques

Accompagner les petits producteurs d'huile de palme dans leur transition vers une production d'huile de palme durable en les aidant à obtenir la certification RSPO.

- Mise en œuvre par 200 petits producteurs des pratiques agricoles durables décrites dans la RSPO : réduction de l'usage d'intrants, protection des parcelles de forêts naturelles dans leurs plantations...
- Stabilisation du prix de vente des fruits de palmier à huile.

4 VALORISER les services rendus par le patrimoine forestier

Accompagner les communautés locales dans la diversification de leurs moyens de subsistance.

- Amélioration du niveau de vie de 200 familles (10 villages concernés) autour du parc national de Tesso Nilo grâce au développement du *market link* qui a permis de doubler la production de miel ;
- Augmentation du prix de vente du miel, et donc des revenus générés pour les populations, de 40 % grâce à la certification biologique ;
- Amélioration du niveau de vie de plus de 25 familles du village Lubuk Kembang Bunga grâce au développement des activités éco-touristiques.

5 IMPLIQUER les communautés locales dans le changement de paradigme

Sensibiliser les citoyens locaux à l'importance d'une utilisation responsable des terres et à la conservation de la biodiversité dans le paysage.

- Hausse de la couverture médiatique sur la thématique déforestation/tigre ;
- Augmentation des demandes des communautés locales pour un accompagnement de leur démarche de progrès vers une utilisation responsable de leurs terres.

¹ La RSPO est un outil permettant aux petits producteurs de mettre en place une production d'huile de palme moins impactante sur l'environnement, avec un meilleur rendement. Le WWF est à l'initiative de la RSPO et travaille depuis de nombreuses années auprès des petits producteurs à Riau pour les accompagner dans leur démarche de certification.

Annexe 1 : Composition du Jury des 4èmes Trophées

- Mme Janick Louise-Adèle, Responsable de la mission mécénat d'entreprise, CGDD/DDD/MEDDE, Présidente du Jury, <u>Janick.louise-adele@developpement-durable.gouv.fr</u>, tel 01.40.81.34.69
- Mme Margot Barnola, Chef de projet «associations, communication et éducation à l'environnement», MEDDE-DRIEE Ile-de-France, margot.barnola@developpement-durable.gouv.fr, tel 01.71.28.45.24
- Mme Laetitia Bénard, Chargée de projets mécénat et partenariats solidaires, IMS Entreprendre pour la Cité, benard@imsentreprendre.com, tel 01.70.69.00.94
- Mme Brigitte Bousseau, Correspondante Communication, DICOM-CGDD-MEDDE, brigitte.bousseau@developpement-durable.gouv.fr, tel 01 40 81 34 59 et M. François Charlet, chef de projet communication francois.charlet@developpement-durable.gouv.fr, tel 01.40.81.34.61
- M. Laurent Brugeilles, Conseiller du Commissaire Général et délégué Interministériel, CGDD-MEDDE, <u>laurent.brugeilles@developpementdurable.gouv.fr</u>, tel 01 40 81 25 96
- Mme Sylvie Didier-Perot Chargé de mission « responsabilité sociétale des organismes publics », CGDD-BSNDD-MEDDE, sylvie.didier-perot@developpement-durable.gouv.fr tel 01.40.81.35.51
- Mme Dominique Estienne Chef du Service Connaissance, Evaluation et Stratégie du Développement Durable MEDDE-DREAL Lorraine, dominique.estienne@developpement-durable.gouv.fr, tél. 03.87.56.42.20
- Mme Elyane Robine, Chargée de mission Mission mécénat du Ministère de la Culture et de la Communication, <u>elyane.robine@culture.gouv.fr</u> tel 01 40 15 77 11
- ▲ Mme Fabienne Hebrard, Chargée de mission « éducation au développement durable / partenariat associatif » MEDDE-DREAL Bourgogne, fabienne.hebrard@developpement-durable.gouv.fr tel 03.45.83.20.35
- A Mme Sylvaine Parriaux, Responsable RSE-innovation sociale ADMICAL Carrefour du mécénat d'entreprise sparriaux@admical.org, tel 01.42.55.81.70
- A Mme Valérie Nicolle, Correspondante communication DICOM-DGALN-MEDDE, valerie.nicolle@developpement-durable.gouv.fr tel 01.40.81.96.17
- Mme Lydie Sorel, Chargée de mission « promotion du développement durable », MEDDE-DREAL Basse Normandie, <u>lydie.sorel@developpement-durable.gouv.fr</u>, tel 02.50.01.84.62
- Mr Jan-Erik Starlander , Chargé de mission RSE et Développement durable, ACFCI, <u>je.starlander@ccifrance.fr</u>, tel 01 40 69 39 05

Annexe 2 : Témoignages de lauréats des précédentes éditions

Edition 2012

Les Cafés Sati et les jardins de la montagne verte, Lauréats dans la catégorie « Solidarité écologique » pour le projet « Récupération des matières cellulosiques pour en faire un engrais écologique » édition 2012





Mon entreprise fait du mécénat modestement, à son échelle. Je rappelle que nous sommes 45 avec des budgets serrés comme toutes les PME. Les différents partenariats mis en place avec nos 2 associations sont basés sur le bon sens et n'ont jusqu'alors jamais été considérés en interne comme du mécénat car ils ne reposent sur aucune contrepartie financière. Ce sont des synergies astucieuses basées sur la volonté de mener des actions de développement durable générant (accessoirement) des économies chez nos partenaires.

Au moment de décider de participer aux Trophées du Mécénat j'étais (ou plutôt mon entreprise était) victime d'un complexe d'infériorité renforcé par la lecture des lauréats précédents : les Fondations de grands groupe multinationaux se taillant la part du lion au palmarès... C'est suite à l'insistance de la Mission mécénat d'entreprise que je me suis laissé convaincre (avec l'association des Jardins de la Montagne Verte) et que nous avons embarqué dans ce qui s'est révélé être une formidable aventure.

Quel challenge mais aussi quel exercice révélateur que de participer à ce concours!

Nous devions formaliser, expliquer et valoriser nos actions développées avec les JMV. A mesure de la constitution du dossier, nous prenions conscience de la réalité du mécénat en place et de son importance pour notre association partenaire. Nous avons misé sur le caractère écologique mais surtout durable du partenariat car issue de la valorisation d'un coproduit de la torréfaction, notre collaboration durera aussi longtemps que nous torréfierons. Ce que nous avions entrepris « à la bonne franquette » était réellement quantifiable et notre solidarité écologique témoignait de l'heureuse rencontre entre entreprise et association. Mais de là à bousculer « les grandes écuries »...

L'important c'est de participer... C'est vrai et savoir que notre dossier allait être présenté au ministère était déjà une victoire. Mais quand on est un chef d'entreprise à l'esprit conquérant on aime bien gagner... Quand j'ai décidé de développer des partenariats avec 2 associations strasbourgeoises, je l'ai fait parce que j'en avais envie et que cela correspondait à mes valeurs et celles de mon entreprise. Je n'ai jamais communiqué sur le sujet à l'exception de témoignages locaux devant des associations et d'autres PME pour expliquer que lorsque l'on veut s'investir auprès d'une association, c'est toujours possible. Et ce quelle que soit sa taille et que la capacité financière ne fait pas la qualité du partenariat.

Etre reconnu au niveau ministériel a changé la donne. Bien sûr, en premier lieu, le regard des tiers sur notre action : Pour la première fois la presse s'est intéressée à nous et nous avons pu valoriser notre engagement. Pas moins de 5 articles sont parus dans la presse locale pour féliciter les lauréats. Les Cafés Sati sont une marque locale de l'est de la France et notre ancrage territorial est une de nos valeurs fortes. Quelle belle reconnaissance ! Ensuite en interne car cette récompense a conforté les salariés sur le bien-fondé de notre démarche et de notre implication au niveau associatif. Ce n'était plus « une idée du patron » mais une démarche chargée de sens que le ministère de l'écologie venait de primer. Enfin, avoir le nom de ma société au palmarès était inespéré et je suis très fier d'apparaître aux côtés de sociétés dotées de fondations dédiées au mécénat.

Quant à la relation avec notre association, elle s'est encore trouvée renforcée car au-delà de nos valeurs communes, nous avons maintenant une success-story à partager.

Mr Nicolas Schulé,

Président Café Sati S.A.

Fondation d'entreprise Legallais et Terre de Liens Normandie, Mention d'encouragement du jury édition 2012 sur le projet « Faites pousser une ferme près de chez vous »





En 2011, l'entreprise Legallais a été récompensée une première fois lors des 1ers trophées du mécénat pour l'environnement et le développement durable, pour son partenariat avec le GERES. L'idée première était de compenser les émissions de gaz à effet de serre, en aidant le GERES dans son projet de construction de maisons solaires passives dans l'Himalaya indien. Cette récompense a permis à Legallais de conforter son choix ; pour preuve, la fondation d'entreprise a décidé de s'associer de nouveau au GERES en 2014, cette fois en Afghanistan. La force d'un tel trophée, c'est bien sûr de communiquer largement sur les actions mises en place, de valoriser le travail des bénévoles, mais aussi de consolider les partenariats. Ceci a encore été démontré avec le partenariat Terre de Liens. Le trophée 2013 a renforcé les relations entre la fondation d'entreprise Legallais et la fondation Terre de Liens : après un premier partenariat relatif à l'installation d'un maraîcher bio dans la plaine de Caen, un deuxième projet a été accompagné : la culture d'ortie bio dans le sud Manche par une jeune agricultrice.

Brigitte Delord,

Directrice Qualité et Développement Durable à la Fondation Legallais

Fondation BNP Paribas prix spécial du Jury 2011 pour l'ensemble de ses projets liés à l'étude du climat



Climate Initiative

Lancé en 2010, BNP Paribas Climate Initiative est un programme de mécénat dédié à soutenir la recherche sur le changement climatique autour de trois objectifs : améliorer notre connaissance de ce phénomène et ses impacts sur notre environnement, de prévoir les évolutions du climat et de sensibiliser le grand public au changement climatique.

Ce programme entame sa troisième année de fonctionnement et accompagne aujourd'hui cinq équipes de recherche.

L'obtention du Prix spécial du Jury en 2012, dans le cadre des Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable, a participé à légitimer davantage notre démarche auprès de publics internes notamment; il nous a permis de conforter le choix du comité exécutif de la Fondation BNP Paribas de se positionner sur la thématique originale de la recherche scientifique sur le changement climatique (une thématique encore peu investie par le mécénat en France).

Bien entendu, la remise des Prix nous a également donné l'occasion de valoriser notre démarche auprès des collaborateurs de BNP Paribas et de l'ensemble des parties prenantes de notre Groupe.

En outre, le prix a également contribué à renforcer nos liens avec nos partenaires en saluant notamment le fait d'avoir fait appel à la philanthropie pour financer une partie de leur projet, démarche relativement originale en France pour des équipes scientifiques travaillant sur le changement climatique.

Pour plus d'information visitez www.climateinitiative.pourunmondequichange.com

Lauréats de la Catégorie Outre-Mer 2011 - Projet de recherche scientifique environnementale « Dynamique du carbone au sein des mangroves » Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et Fondation d'entreprise AIR LIQUIDE





Le jury des Trophées du mécénat 2011 nous a fait l'honneur de récompenser notre projet dans la Catégorie Outre-Mer. Cette réussite, nous la devons à notre partenaire : la

« Fondation d'entreprise Air Liquide », que nous remercions vivement pour leur soutien financier. Grace à ce partenariat, une thèse de doctorat a permis d'améliorer les connaissances concernant le bilan carbone des mangroves dans un estuaire de la côte ouest de la Nouvelle Calédonie. Cette thèse a été soutenue en décembre 2012, à l'Université de la Nouvelle Calédonie, devant un jury international qui a accordé les félicitations à ce travail. Les principaux résultats ont été soumis à des revues scientifiques internationales. Nous avons, notamment, pu montrer que la position de la mangrove dans la zone des marées semble être un paramètre critique dans la variabilité des flux de carbone. Ces derniers sont très inférieurs à ce que l'on peut mesurer dans des forêts classiques. Plus la mangrove est proche de l'océan, plus son sol est gorgé d'eau, et moins les flux de CO₂ sont importants, augmentant ainsi la capacité de la mangrove à être un puits pour ce gaz à effet de serre.

Ce projet a suscité un grand intérêt en Nouvelle Calédonie, et va se poursuivre grâce à une convention entre la compagnie minière Xstrata, l'Université de la Nouvelle Calédonie et l'IRD. Par ailleurs, ce projet a été la pierre d'angle d'un observatoire international des mangroves. Ainsi, des stations de suivi de la capacité de la mangrove à fixer le CO₂ atmosphérique seront installées dans plusieurs pays suivant des différences de climats, de pressions anthropiques et de biodiversité. Satisfaite du travail réalisé en Nouvelle Calédonie, j'ai le plaisir de vous annoncer, que la Fondation Air Liquide étudie en ce moment le renouvellement de son soutien pour une année supplémentaire pour développer cet observatoire dans le sud Vietnam, dans une mangrove qui est une Biosphere UNESCO.

La construction de projets de partenariat de recherche « public-privé » et les dotations financières reçues dans le cadre de Mécénat (des fondations d'entreprises...) représentent pour nous, chercheurs, des soutiens de plus en plus importants pour le développement de nos travaux de recherche. Le trophée des mécénats représente une vitrine idéale qui permet de mettre en avant la qualité et la nécessité de ce partenariat.

Dr. Cyril Marchand (IRD)

Le prix spécial "Coup de cœur" 2011 à la Fondation d'entreprise Simply "le goût du partage et à l'Association nationale de développement des épiceries solidaires (A.N.D.E.S.) qui œuvrent ensemble à la professionnalisation de ce type d'activités





Depuis un an, fort de notre Trophée "coup de cœur", nous avons continué sur la voie d'un partenariat original avec l'ANDES, association nationale de développement des épiceries solidaires. Aujourd'hui plus d'une trentaine de binômes épicerie/magasin sont actifs en grande proximité.

Basé essentiellement sur le transfert de savoir-faire, le partenariat s'est enrichi avec la formalisation du mécénat de compétences qui permet désormais à nos employés volontaires de s'engager sur leur temps de travail pour professionnaliser les bénévoles et responsables des épiceries.

Grâce à cet apport de compétences sur la gestion d'un point de vente, les bénéficiaires de l'aide alimentaire font leurs courses "comme tout le monde", dans des épiceries solidaires qui ressemblent à de vrais magasins, même s'ils ne payent qu'une petite partie du prix du produit.

Dans toutes les régions, ont eu lieu des rencontres entre les épiceries et les équipes des magasins. Des ateliers ont permis de définir précisément les besoins des épiceries pour les faire coïncider avec les domaines d'expertise de nos collaborateurs.

Plusieurs grands chantiers ont été identifiés : assortiment, étiquetage, aménagement, gestion des stocks, mise en rayon, animation, équipements techniques, hygiène et sécurité alimentaire... et nous envisageons de réaliser un book technique rassemblant le savoir-faire commerçant que nous pouvons mettre à disposition des épiceries solidaires.

Le trophée nous a donné une belle visibilité en interne et en externe. Il a récompensé l'investissement solidaire de plusieurs dizaines de collaborateurs qui faisait du mécénat, comme M. Jourdain faisait de la prose "sans le savoir"!

Béatrice Javary

Déléguée générale Fondation Simply

3/ Correspondants mécénat des services déconcentrés du ministère du développement durable

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL dans les DOM),

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France (DRIEA).

Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France (DRIEE)

DREAL Alsace (67, 68)

Mme Maryse LUXEREAU, mission « partenariat et promotion du développement durable »

Tél: 03 88 13 05 00- maryse.luxereau@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Aquitaine (24, 33, 40, 47, 64)

Mme Anne COUVEZ, chef de la mission « partenariats et promotion du développement durable »

Tél: 05 56 24 88 22 – anne.couvez@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Auvergne (03, 15, 43, 63)

Mme Michelle JULIEN-SULLY

Tél: 04 73 17 37 42 - michelle.julien-sully@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Basse-Normandie (14,50,61)

Mme Lydie SOREL, chargé de mission « développement durable »

Tél: 02 50 01 84 62- Lydie.SOREL@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Bourgogne (21, 58, 71, 89)

Mme Fabienne HEBRARD, chargé de mission « promotion du développement durable »

Tél: 03 45 83 20 35- fabienne.hebrard@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Bretagne (22, 29, 35, 56)

Mme Hélène PESNELLE, chargée de mission « démarches partenariales de développement durable »

Tél: 02 99 33 43 24 – helene.pesnelle@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Centre (18, 28, 36, 37, 41, 45)

M. Jacques THORETTE, chef du département valorisation de la connaissances et promotion du développement durable

Tél: 02 36 17 46 30- francois.brechemier@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Champagne-Ardenne (8,10,51, 52)

Mme Jennifer LIEGEOIS,

Tél: 03 51 41 62 40- jennifer.liegeois@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Corse (20A, 20B)

Mme Christine SOUARES, pôle développement durable

Tél: 04 95 30 13 82 – christine.souares@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Franche-Comté (25, 39, 70, 90)

Mme Chantal CALLIER-BENEST, chargée de mission «vie associative et éducation à l'environnement et au développement durable »

Tél: 03 81 21 67 81 – <u>chantal.callier-benest@developpement-durable.gouv.fr</u>

DREAL Haute-Normandie (27, 76)

M. Yves LAVARELO, chef du bureau « environnement / développement durable » Tél. : 02 32 18 97 28 – yves.lavarelo@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Languedoc-Roussillon (11, 30, 34, 48, 66)

Mme Florence FABRY, chargée de mission

Tél: 04.34.46.64.20 - florence.fabry@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Limousin (19, 23, 87)

M. Patrice DELBANCUT, chef de l'unité « sensibilisation et éducation à l'environnement et au développement durable »

Tél.: 05 55 12 96 24 – patrice.delbancut@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Lorraine (54, 55, 57, 88)

Mme Claudine ULPAT, chargée de mission « vie associative et EEDD »
Tél: 03 87 56 42 23 – claudine.ulpat@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Midi-Pyrénées (09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82)

Mme Savine ANDRY, chargée de mission « éducation à l'environnement et partenariat associatif » Tél : 05 61 58 65 62– savine.andry@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Nord-Pas-de-Calais (59, 62)

M. Jérôme AYACHE, responsable de la division Promotion du développement durable Tél : 03 20 40 53 43 – jerome.ayache@developpement-durable.gouv.fr www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

DREAL Pays de la Loire (44,53,72,85,49)

Mme Pascale ORTIZ, chef de l'unité « démarches partenariales de développement durable » Tél : 02 72 74 74 90 – pascale.ortiz@developpement-durable.gouv.fr

Mme Claire SAVAGNER, chargée de mission

Tél: 02 72 74 74 91 – claire.savagner@developpment-durable.gouv.fr

DREAL Picardie (02, 60, 80)

Mme Séverine VENIANT, chargée de mission « promotion du développement durable » Tél : 03 22 82 92 27 – severine.veniant@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Poitou-Charentes (16, 17, 79, 86)

Mme Christine BERTHOME, Chef de la mission « Grenelle et développement durable » Tél : 05 49 55 65 18 – Christine.Berthome@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Provence - Alpes - Côte d'Azur (04, 05, 06, 13, 83, 84)

M. Michel SCHMITT, coordonnateur du management de l'information

Tél: 04 42 66 66 16 – michel.schmitt@developpement-durable.gouv;fr

DREAL Rhône-Alpes (01,07,26,38,42,69,73,74)

Mme Bernadette FOURNIER, chargée de mission économie verte et projets de territoires Tél. : 04 26 28 63 44 – bernadette.fournier@developpement-durable.gouv.fr

DEAL Guadeloupe (971)

Mme. Maryse JUMINER, chargée de la promotion du développement durable, des associations, entreprises et des métiers verts

Tél: 05 90 99 43 92 – maryse.juminer@developpement-durable.gouv.fr

DEAL Guyane (973)

Mme Laure VERNEYRE, Responsable mission « Pilotage Stratégie du Développement Durable » Tél : 05 94 29 75 31 – laure.vernevre@developpement-durable.gouv.fr

DEAL Martinique (972)

Mme Anne-Marie LUCHILO

Tel: 05 96 71 28 11 - Anne-Marie.LUCHILO@developpement-durable.gouv.fr

DEAL Réunion (974)

M. Jérôme DULAU, chargé de mission « évaluation économique de la biodiversité et mesures compensatoires »

Tél: 02 62 94 76 43 – jerome.dulau@developpement-durable.gouv.fr

DRIEA Ile-de-France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)

Véronique Lehideux, directrice adjointe chargée du développement durable

Tel: 01 40 61 84 56 - veronique.lehideux@developpement-durable.gouv.fr

DRIEE Ile-de-France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)

Mme Margot BARNOLA, chargée de mission éducation à l'environnement

Tél: 01 71 28 45 24 – Margot.Barnola@developpement-durable.gouv.fr